

Octobre 2017

Sommaire

Le mot du Maire

Chers concitoyens,

1) Le mot du Maire

Cet été 2017, nous avons malheureusement déploré la disparition de deux personnalités emblématiques de notre village.

2) Les informations municipales

⇒ M. Paul ROGALE, Maire pendant 13 ans, de juin 1995 à mars 2008. Son action et ses réalisations ont permis le développement de notre commune tel que nous la connaissons aujourd'hui et nous lui en sommes très reconnaissants. Nous essayons de continuer l'œuvre accomplie, dans la mesure des moyens financiers qui nous seront alloués.

3) Les associations

4) Les prochaines manifestations

⇒ Mme Marcelle ANDRIEU, ancienne directrice de notre école publique. Nommée institutrice à Caudecoste en octobre 1958 puis directrice jusqu'en juin 1980. Elle a enseigné ainsi à plusieurs générations de Caudecostois, elle fut remplacée par M. Bernard GROLLEAU.

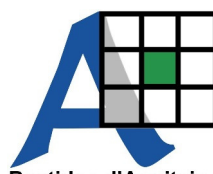
5) Etat-civil

Je n'oublierai pas en cette veille de Toussaint, les autres décès survenus depuis cet été : Mmes Nicole BERTHELOT, Marie Noëlle MISSIO, Bernadette COMMUNIÉ et M. Claude MARTIN.

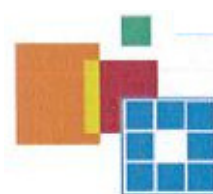
Le Maire, Jean-Jacques PLO



D'OR À UNE MONTAGNE
ET TROIS COUPEAUX D'AZUR



Bastides d'Aquitaine



Bastides Lot-et-Garonne

Hommage à Paul ROGALE



Le 28 juillet, Paul ROGALE laissait la commune en deuil.

Cet enfant de Caudecoste est devenu orphelin de père à 7 ans, élevé par sa mère et ses grands-parents, il a passé sa jeunesse au Café des Platanes, situé sur la place qui porte le nom de son père, Raoul ROGALE, fusillé par les allemands en 1944.

Il apprend le métier de coiffeur, en complément de cafetier.

Discret et très impliqué dans les nombreuses associations du village, basket, chasse, rugby, pétanque, festivités entre autres, il organisait avec les associations des concours de belote, des lotos et surtout des bals à l'époque où les boîtes de nuit n'existaient pas encore, contribuant ainsi à

des rencontres et même des mariages.

En 1980, Paul ROGALE change de métier et part à Agen pour travailler dans une agence immobilière jusqu'à sa retraite.

Elu Maire de Caudecoste en 1995, il a marqué notre municipalité pendant treize ans. Cet homme fédérateur a entrepris avec les conseils municipaux respectifs de grands travaux pour le développement de la commune : la salle de sports et ses annexes au complexe sportif, l'aménagement de places (Armand CASSE, Raoul ROGALE) et de rues (19 mars 1962, La Sèbe, de l'Hôpital, des Couteliers, Blanchet ...), la création du bâtiment des quatre classes élémentaires.

Du nouveau à la cantine

Du changement à la rentrée au restaurant scolaire de Caudecoste.

Christophe COLY a été retenu pour remplacer Nicolas TORTUL qui a été recruté par le Conseil Départemental. Depuis le 1^{er} septembre, il prépare avec l'aide de Natacha les repas pour les enfants de nos écoles mais aussi pour l'accueil de loisirs les mercredis et pendant les vacances.

Le service et la surveillance des enfants pendant les repas et ensuite dans la cour de récréation sont assurés par Christelle, Marie-Jo, Cathy, Corinne et Béatrice.

Il a une expérience de 17 ans dans la restauration et ces dernières années dans la restauration scolaire. Son profil correspond tout à fait à notre objectif, à savoir servir des repas à base d'un maximum de produits frais et locaux et réduire le gaspillage.

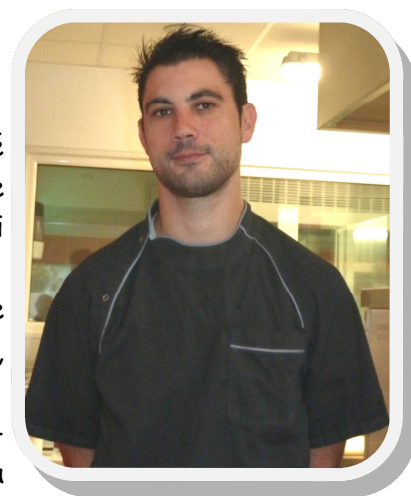
Nous travaillons avec les commerçants locaux (boulangers, bouchers, épiciers et agriculteurs) pour l'approvisionnement en frais (pain, viande, légumes et fruits).

Au 1^{er} janvier 2018, nous adhérerons au groupement d'achats alimentaires du Conseil Départemental dont l'objectif est d'atteindre 60% d'approvisionnement local et 20% d'origine biologique à l'horizon 2020.

Favoriser la filière locale nous permet de créer une relation de proximité et ainsi nous pourrions recréer du lien social autour de l'alimentation. Cela permettra aussi à nos enfants de redécouvrir des produits variés et de saison avec du goût.

Du 9 au 13 octobre, dans le cadre de la semaine du goût, des repas à thème ont été servis aux enfants. D'autres animations seront mises en place au cours de l'année pour stimuler les papilles gustatives de vos enfants.

NB : A partir du 1^{er} janvier 2018, les factures de la cantine seront éditées par la Direction Générale des Finances Publiques et envoyées par courrier aux familles. Le centre d'expédition est basé à Rennes.



Inauguration de la Route du Brulhois

« A l'occasion de la renaissance de la fête des Vendanges, à l'initiative du Comité des Fêtes et des foires dont la précédente édition remonte à 1991, nous avons souhaité faire, ce jour, l'inauguration de la **ROUTE DU BRULHOIS**.

Il y a quelques temps déjà, des riverains de cette voie, nous avaient interpellés se plaignant d'habiter au sein du bourg, une rue sans nom, ce qui posait parfois pas mal de problèmes pour le courrier, les livraisons, etc.

Cette dénomination choisie par le Conseil Municipal par délibération se justifie par deux points :

- L'appartenance de la Bastide de Caudecoste à l'ancien Vicomté du Brulhois,
- La situation de Caudecoste au sein du territoire de l'A. O. C. des **VINS NOIRS du BRULHOIS**, tant et si bien que le siège social du Syndicat des Vins du Brulhois se trouve à la Mairie de notre village.

L'existence de ce vignoble est multi séculaire et j'en veux pour preuve, à titre d'exemple, certaines délibérations du Conseil Municipal dans la période post révolutionnaire et pendant le 1^{er} Empire, il y a plus de 2 siècles :

2 vendémiaire an IX (1801) : Fixation de la date des vendanges « on pourra vendanger au CHAMPETRE, le huit courant et au VIGNOBLE, le neuf et jours suivants »

11 vendémiaire an IX : Arrêté du Maire « Défendant » à tout particulier de mener pacager dans les vignes ni bœufs ni brebis

6 thermidor an IX : Dégâts occasionnés par un orage de grêle le 5. Les citoyens Louis BEZODIS, Pierre RIGAL, Guillaume LABATUT sont nommés commissaires pour se rendre sur les divers quartiers du vignoble pour constater les dégâts.

3 vendémiaire an XI (1803) : Des réfractaires se sont permis de vendanger leur vigne avant la date prévue. Le Maire nomme des commissaires « pour parcourir le champêtre et le vignoble, prendre l'état de ceux qui ont vendangé et dresser procès-verbal de leur tournée ».

2 vendémiaire an XII (1804) :

- Arrêté du Maire « défendant de mener les bestiaux d'aucune espèce sur le territoire d'autrui et en aucun cas dans les VIGNES »
- Ceux qui trouveront des bestiaux dans les vignes sont invités à les conduire dans une chambre basse de la Mairie, lieu de dépôt.

On ne plaisantait pas à l'époque avec la protection du vignoble.

Enfin dernier exemple, le 24 septembre 1806, Fixation de la date des vendanges, le champêtre le 30 septembre.

(Il y a 211 ans jour pour jour), le vignoble, le jeudi 2 octobre et jours suivants ; « Les vignes au-dessous de 10 ans, celles qui sont éparées sans être contiguës au champêtre et au vignoble pourront être vendangées avant la dite époque et à la volonté des propriétaires ».

Le vignoble était donc étendu et prospère dans les temps anciens et son renouveau est en cours.

Mon vœux le plus cher, et que, la nouvelle Route du Brulhois, mène dans les années futures à de plus nombreuses parcelles de vignes, de l'appellation A. O. C. du Brulhois.

Merci de votre attention, vivent les Vins Noirs du Brulhois. »



Le Maire, Jean-Jacques PLO

Inscription sur les listes électorales

Vous pouvez vous rendre en mairie muni d'une pièce d'identité (valide ou expirée depuis moins d'un an) et d'un justificatif de domicile. Selon les situations, il convient de fournir l'une de ces pièces :

- ⇒ S'il s'agit de votre domicile : un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- ⇒ S'il s'agit du domicile de vos parents : attestation du parent (sur papier libre) certifiant que vous habitez chez lui + un justificatif de domicile du parent + copie pièce d'identité du parent.
- ⇒ S'il s'agit de votre résidence : justificatif de la résidence depuis plus de 6 mois dans la commune.
- ⇒ Si vous êtes seulement contribuable : justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans.

Pour ceux qui souhaitent anticiper, le formulaire d'inscription sur les listes électorales est téléchargeable sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024>.

Mouvement de terrains

Suite aux mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols, les propriétaires ayant constatés des dommages sur leur maison (fissures ...) peuvent faire parvenir un courrier avec photos au secrétariat de mairie.

Avec plusieurs requêtes, la commune pourra solliciter auprès de l'Etat « une reconnaissance de catastrophe naturelle ».

Recensement militaire

Une obligation pour tous. L'âge du recensement militaire est fixé à 16 ans pour les jeunes gens (filles et garçons). Le recensement militaire de *la 4^{ème} période 2017 a débuté le 1^{er} octobre 2017 et s'achèvera le 31 décembre 2017. Sont concernés les filles et les garçons nés de juillet à décembre 2001.*

Celles et ceux qui ont omis de se faire recenser ou qui ont été inscrits d'office à leur lieu de naissance doivent régulariser leur situation militaire. Toute personne assujettie à l'obligation de recensement doit être en règle pour être autorisée à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans doivent également se faire recenser.

Plan communal de sauvegarde

Aujourd'hui face aux risques d'inondation, de submersion, de tempête ou de forte chute de neige, chaque citoyen doit être en mesure d'adopter les bonnes attitudes pour sa sauvegarde, celle de sa famille ainsi que celle de ses biens. Dans le cadre du plan communal de sauvegarde, nous vous invitons à télécharger l'application gratuite myPredict sur iPhone (Apple) ou mobile Android (Samsung, Sony...).

1 - SUR IPHONE : Sur la page d'accueil de votre smartphone, sélectionnez "App Store" pour rechercher une application

SUR ANDROID : Pour accéder à la boutique d'applications Google Play Store et pouvoir y télécharger des applications, vous devez, au préalable, disposer d'un compte Gmail.

2 - Sélectionnez "Recherche" et tapez le nom de l'application : mypredict

3 - Puis appuyez sur "Installer",

4 - Une fois My Predict installée, cliquez sur "Mes informations" (Bandeau mauve sur la page d'accueil)

5 - Lors de votre première utilisation, à la question : Etes-vous déjà inscrit au service My Predict ?

Répondre: non.

6 - Saisissez votre adresse e- mail & code postal.

7 - Activez votre application pour être informé en cas de risque vous concernant et accéder à la cartographie des risques.

Ecole primaire Jean Couture

L'école JEAN COUTURE accueille cette année 152 élèves. Les enfants viennent essentiellement de CAUDECOSTE, CUQ et FALS, d'autres du Tarn et Garonne. La directrice, Mme GAGNE-BARIBAUD enseigne en MS/GS (22 élèves), Mme PLANQUES en PS/MS (24 élèves), Mme REGADE en CP (25 élèves), Mme SAUMUREAU et M COUSIN en CE1/CE2 (28 élèves), M GIRARD en CE2/CM1 (27 élèves) et un 28ème qui arrive et M LAFFITTE en CM1/CM2 (26 élèves).

Mmes SANCHEZ Marie-Jo et LAFFITTE Christelle sont les ATSEM des classes maternelles. Mmes PRADIN et FLOURET, assistantes de vie scolaire, épaulent les enseignants auprès d'enfants en difficulté.

N'oublions pas MM MANTOVANI Loïc et VALLÉE Guillaume qui veillent aussi au bon fonctionnement du chauffage, à l'entretien de la cour et tout autre problème survenant à l'école.

L'école dispose de 24 ordinateurs portables, offerts par la Mairie et ce, dans toutes les classes, y compris en maternelle. Toutes les classes ont un accès internet. Nous remercions M DAILLEDOUZE, qui nous aide dans cette gestion.

LES PROJETS POUR CETTE ANNEE

Cycle 3 : les CE2/CM1 de M GIRARD travailleront sur l'écoute : des sons de la nature, des bruits qui nous entourent, de musiques classiques ou de jazz. Ils écouteront aussi la parole des anciens.....

Les CM1/CM2 de M LAFFITTE travailleront sur les cinq continents, un projet pluridisciplinaire : géographie, arts visuels, littérature.....

Cycle 2 : la classe de Mme SAUMUREAU et de M COUSIN participera aux rencontres musicales. Les enseignants vont élaborer un projet numérique autour de l'eau.

Cycle 1 : les élèves de Mmes PLANQUES et GAGNE-BARIBAUD participeront aux rencontres musicales avec l'apprentissage de chants et d'une production individuelle lors de cette journée . La classe de Mme GAGNE-BARIBAUD a un projet autour des robots et de la programmation (les robots sont prêtés par CANOPE). Les deux classes maternelles travailleront sur la différence avec l'appui d'albums. Et peut-être des rencontres sportives avec l'école de ST NICOLAS

Mmes GAGNE-BARIBAUD et REGADE participent cette année avec cinquante classes à un projet artistique autour du surréalisme sous l'égide de Mme MASO, conseillère pédagogique.

Mme PLANQUES se rendra à la médiathèque d'AGEN pour un projet création d'un conte codé.

L'école a un projet commun autour du Parcours du cœur qui déclinera l'importance de l'alimentation, du sport, d'une bonne hygiène de vie. Mme ORTALON, infirmière au collège Théophile de Viau, interviendra sur des ateliers. L'aboutissement sera une journée au stade avec différents ateliers.

L'ENT : espace numérique de travail : cet espace sécurisé est un espace de partage entre les classes et les familles. La Mairie, et nous l'en remercions, a abonné l'école. Il s'agit, maintenant, pour les enseignants de s'approprier ce nouvel outil, avant de le mettre en place (certains n'ont eu aucune formation et d'autres une formation à distance de 3 heures !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!)

Nous avons une nouvelle APE, avec des papas ! Merci à eux de s'investir pour l'école et merci à l'APE sortante.

Merci aux mairies de CAUDECOSTE et de CUQ pour leur investissement financier.

La directrice

Armand de Bourbon-Conti



Tout Caudecostois, connaît le Prince de Conti et les exactions qu'il a fait subir à nos ancêtres.

Mais, le personnage, que l'on nous a présenté, est-il vraiment si odieux, si haïssable, si méprisable qu'il y paraît ?

Tout d'abord, nous pouvons nous pencher sur son âge, au vu des faits qui nous intéressent :

lors du siège de CAUDECOSTE, il n'a que 22 ans !!!

De nos jours, s'il devait être jugé, nous lui accorderions quelques indulgences, vu son jeune âge !!!

Mais, revenons au tout début de son existence, né en 1629, baptisé, son parrain n'est autre que Armand Jean du Plessis (RICHELIEU).

Son éducation, sera faite, par les Jésuites, au collège de Clermont (actuel lycée Louis le Grand).

Bien que son aîné, de 7 ou 8 ans, Jean-Baptiste Poquelin (MOLIERE) sera son moniteur.

En 1646, il sera bachelier en théologie, de l'université de BOURGES.

De corpulence plus fragile que forte, il était destiné à une carrière ecclésiastique.

Son beau-frère, le duc de Longueville, n'ayant pas obtenu son chapeau de cardinal, se rapprochera, un peu, par dépit peut-être, de la fronde des Parlementaires.

Et c'est ainsi, que naquit et prit de l'ampleur, ce soulèvement, si funeste pour : **CAUDECOSTE**.

Mais, très vite, les parlementaires conscients de leurs avantages, mettront un terme à ce soulèvement et avaleront leurs requêtes, guidés par le Grand Condé, son frère.

Tout revenant dans l'ordre, l'heure, du repentir, du pardon se font jour en prenant en charge les tâches et la diplomatie dictée par le ROI.

En 1653, le Prince de Conti, fait allégeance au ROI.

En 1654, il épouse Anne-Marie MARTINOZI, nièce du Cardinal.

En 1654, il prend le commandement de l'armée et envahit la Catalogne.

En 1657, il conduit les forces françaises, en Espagne.

En 1655, il revient à la foi, vu son cursus, rien d'anormal, mais va tendre vers les Jansénistes, plus austères que les Jésuites.

En 1660, Louis XIV lui accorde une pension; le besoin matériel n'étant plus là, le Prince va se soucier, non plus de sa vie matérielle, mais de sa vie spirituelle, car cette dernière avait été mise à mal par une existence quelque peu, débauchée.

Mais comment demander pardon, à DIEU et à des habitants touchés si profondément dans leur chair et dans leurs biens ?

Offrir une cloche, véritable « EX-VOTO sonore », étouffera peut-être les réminiscences du passé ?

Offrir un calice, qui lors de chaque office, ostensiblement montré, sollicitera le pardon auprès de tous ! Dans le choix de ces deux cadeaux, la culture Jésuite n'est pas absente, et l'on retrouve à quelle vocation était destiné le Prince de Conti.

Mais on peut, aussi supposer la grandeur de ses tourments, et sa componction devant l'éternel en connaissant sa culture théologique.

Le Prince de Conti mourra en 1666 à l'âge de 36 ans.



Reconstitution de la signature de l'acte
réédition du 02 février 1652

ARTICLES ACCORDÉS PAR SON ALTESSE

Monsieur le Prince de Conty, Prince du Sang, Pair de France,
Gouverneur et Lieutenant Général pour le Roi en ses Provinces de
Champagne & Brie, Généralissime des Armées de Sa Majesté.
Aux gens de guerre et habitants de Caudecoste.

- I. Que les gens de Guerre, Consuls et Habitants auront la vie sauve.
- II. Les gens de Guerre étrangers demeureront prisonniers de guerre.
- III. Les chevaux et équipages seront laissés aux Officiers seulement.
- IV. Sera permis à l'Officier blessé de se retirer avec ses valets et son équipage ou bon lui semblera, et pour cet effet lui sera donné sauf-conduit et escorte, comme aussi aux sieurs de la Casagne et la Jaume.
- V. Les Ecclesiastiques et Habitants seront maintenus dans tous leurs privilèges, et l'honneur des femmes conservé.
- VI. La dite Ville de Caudecoste sera présentement remise entre les mains de son Altesse.

Fait au Camp devant Caudecoste le 2 février 1652.

Le Lot-et-Garonne
UDECOSTE - Vieille Maison
ayant servi d'Hôtel de Ville
au XVII^e Siècle



La Maison des Consuls
avant et après restauration,
où se trouve également le musée

FOYER BEAUJARDIN

Section Patrimoine et Culture



MUSEE

L'agrandissement est conséquent et le musée présente des pièces jusqu'au premier étage. Beaucoup de nouveautés avec tout récemment une hache polie du néolithique, un plat à barbe en faïence d'Auvillar début XIXème siècle ou encore une pince à castrer les animaux. Le musée sera fermé jusqu'au printemps à partir du samedi 7 octobre. Concernant le calice, nous attendons le devis actualisé de la société ProMuséum choisi après l'appel d'offre. Nous espérons retrouver cet objet qui a une grande valeur historique pour nous et qui est classé monument historique. Ce sera l'occasion d'une fête du patrimoine.

LA JOURNEE du PATRIMOINE

Le dimanche 17 septembre était malheureusement froid et humide. Le pique-nique s'est déroulé dans la salle des associations. Après la visite guidée du musée le matin, les participants sont partis vers la cabane de vigne appartenant à Huguette pour y découvrir les graffitis datant de 1910 à 1936. Des témoignages amusants et émouvants sur la vie à cette époque. Puis, Maurice Souillac a passionné l'auditoire avec ses explications sur chaque machine du travail de la vigne et surtout, il a montré comment on « pesait » le vin.

EXPOSITIONS

André ALSAT nous a charmés avec de subtiles sculptures métalliques et depuis le vendredi 6 octobre, nous accueillons une artiste remarquable qui expose dans les grandes galeries de la région Tina LOAT. Pour Noël, nous projetons une présentation de jouets PLAYMOBIL en situation.

Le président de la section, Roland DABOS

Section Théâtre

Rentrée cabaret théâtral pour la joyeuse troupe de CAUDECOST' EN RIRE, sans livres ni cartables, mais la tête remplie d'idées nouvelles afin de vous proposer une soirée toute en rires et en émotions pour son prochain spectacle du 3 mars 2018, après bien évidemment avoir savouré notre fameuse garbure "Caudecostoise".

Celles et ceux, tentés de participer à notre aventure (sans pour autant monter sur les planches, mais simplement œuvrer à la logistique de la soirée) seront accueillis avec grand plaisir. Selon la formule consacrée et fidèle à notre concept, de mêler saynètes, musique et vidéos, nous allons renouveler des moments d'émotions (beaucoup se souviendront de la prestation du papet et de Delphine (respectivement Patrice Laurent et Brigitte Brusquant) laquelle semble avoir conquis le public avec cette ébauche de cette fameuse trilogie de "Manon des sources".

Je lance personnellement un appel à un sponsor unique de Caudecoste (entreprises, commerçants ou autres), celui-ci bénéficiera d'une publicité au verso de nos flyers (environ 3 000 flyers sont distribués) si l'expérience s'avère concluante, je renouvellerai ma proposition l'année suivante avec un sponsor différent, ceci dans le but de ne pas solliciter les gens systématiquement mais ceux qui se manifestent de leur propre initiative, nous comprenons très bien qu'ils donnent beaucoup de part et d'autres, si personne ne se manifeste, j'envisage un élargissement aux communes environnantes, me contacter au 06 19 38 13 05.



APE

L'A.P.E. renouvelle son équipe.

L'association des parents d'élèves de l'école publique de Caudecoste a tenu son assemblée générale le jeudi 21 septembre 2017 à 20h30 à la salle des associations du village.

L'équipe en place depuis 3 ans est démissionnaire. Nous la remercions pour l'énergie qu'elle a mise dans la réalisation des projets pour le bien des enfants et de l'école. Cela a permis aussi de remettre une belle contribution financière à l'école en ce début d'année scolaire et de nous laisser un solde positif pour démarrer notre activité.

Un nouveau bureau a donc été élu :

- Président : Vincent FARGES
- Trésorier : Nicolas TORTUL
- Secrétaire : Aurore POPEK

Nous sommes motivés pour apporter notre soutien à l'école et déjà heureux de l'appui proposé par les autres parents présents à l'AG. Nous accueillerons avec plaisir toutes nouvelles forces vives souhaitant s'investir de près ou de loin dans les manifestations à venir.

Nous ferons au mieux pour initier et coordonner des événements et des projets dans l'espoir de récolter des fonds pour l'école et apporter de beaux moments aux enfants, aux parents et à l'équipe pédagogique (goûter de Noël, carnaval, kermesse, etc).

Le bureau s'est réuni le 5 octobre 2017 afin de définir l'organisation de l'année à venir.

Retrouvez-nous sur www.facebook.com/caudecoste.ape

AOCB

Sous cette chaleur étouffante, une nouvelle saison débute sur la prairie du Stade Beaujardin.



L'équipe jouera dans une poule de brassage 2/3/4^{ème} série et plusieurs derbys seront à prévoir.

De nouvelles recrues sont arrivées pour renforcer le groupe existant. Petit changement cette année, les entraînements se déroulent le mercredi et le vendredi soir de 19h30 à 21h30.

Vous avez eu l'occasion de retrouver le groupe le dimanche 24 septembre à 15h30 au Stade Beaujardin de Caudecoste pour la réception de Saint Vite.

Autres matchs à domicile :

- Dimanche 8 octobre à 15h30, réception de Foulayronnes avec une bourriche au profit d'Octobre rose (Comité féminin 47),
- Dimanche 29 octobre, réception de Castelmoron,
- Dimanche 19 novembre, réception de Colayrac.

L'entente Caudecoste/Layrac propose aux enfants à partir de 5 ans des entraînements de rugby.

Renseignements aux 06.08.35.52.40 / 06.24.98.20.43 / 06.65.41.56.03.

Vous souhaitez vous investir dans notre association en devenant bénévoles, sponsors ou joueurs, n'hésitez pas à venir nous rendre visite le vendredi soir.

ASSOCIATION GYMASTIQUE VOLONTAIRE



C'est déjà l'automne, la rentrée scolaire et la reprise des cours de Gym Tendances...

Vous pouvez venir nous rejoindre tous les mardis soir à 20h30 au Foyer Beaujardin pour 1 heure de multi activités :

- ⇒ le cardio,
- ⇒ le renforcement musculaire,
- ⇒ les activités douces ...

et tout cela dans la joie et la bonne humeur.

Que vous soyez une femme, un homme, un ado, jeune, moins jeune ...

vous êtes tous les bienvenus, alors venez nous retrouver, n'hésitez pas, la 1ère séance est une séance

de découverte..... sans obligation d'engagement...

Pour tous renseignements, contactez nous au 06 82 15 96 53.

A très bientôt.

La présidente CAUNES Christelle

AL2CI

"Les activités de l'Amicale Laïque de Caudecoste (AL2CI) ont repris dès le mois de septembre pour la plupart. Vous pouvez participer à divers Ateliers comme :

- ♦ L'ANGLAIS le mardi de 18H30 à 19H30 (25 €/mois)
- ♦ LA PEINTURE le mercredi de 17 à 19H (28 €/mois)
- ♦ LE YOGA le jeudi de 19H à 20H15 ou le vendredi de 10h30 à 11H45 (90 € au trimestre ou 240 € à l'année)
- ♦ L'INITIATION A L'INFORMATIQUE le mardi de 14h30 à 16h30 (€ 10 par cours)
- ♦ LA CUISINE avec le Chef Michel Dussau (40 € le cours et 45 € à partir de 2018)

Pour plus d'informations : Christiane 06 77 71 18 59 ou Dany 06 18 00 25 37"

Soleil d'Or

Dimanche 27 août les clubs du 3^{ème} âge du canton d'Astaffort, Cuq, Fals, Layrac, St Nicolas de la Balerme, St Sixte, Sauveterre St Denis et Caudecoste organisaient leur réunion annuelle autour de leur thème privilégié « LA GUINGUETTE »

Cette fois le lieu retenu était le cœur de la bastide de CAUDECOSTE, place Armand CASSE.

Sur une piste de danse dressée à cet effet à l'ombre des marronniers, les fidèles du piano-à-bretelles s'en sont donné à cœur-joie, après avoir pris un repas à l'ombre sécurisante des cornières.

Chacun ayant pu confectionner son repas auprès des exposants du marché-gourmand.

Dès les premières notes, ils sont allés se dégourdir les jambes !!!

Mais auparavant, la sempiternelle « Marquise » d'Huguette avait désaltéré chaque convive, ce à quoi la mairie avait bien sûr voulu s'associer.

Nous profitons de l'occasion qui nous est faite pour remercier tous nos élus de leur participation à ces festivités qui sans eux, n'existeraient évidemment pas.

Le président, Guy Potereau

Les petites mains

La nouvelle saison 2017-2018 se profile déjà et nous voici prêtes pour une quinzième Année de "Couture " Nous étions réunies le 20 septembre pour notre Assemblée Générale avec comme ordre du jour : Rapport moral d'activités, Bilan financier, Projets et objectifs pour la saison, LOTO des "Petites Mains" le Vendredi 10 Novembre au Foyer Beaujardin.

Notre atelier situé route de Gimbrède, près de l'école, fonctionne sur deux séances par semaine d'octobre à juin.
Mercredi : de 18h à 21h pour un groupe de 10 adhérentes.

Jeudi : de 14h à 17h pour un groupe équivalent de personnes.

Depuis l'an passé, nous avons mis en place un fonctionnement, les 3 premières semaines de chaque mois animé par Marie. La dernière semaine, le mercredi seulement celles qui le désirent se retrouvent à l'atelier "en autonomie ". C'est un concept qui fonctionne très bien, qui dégage du temps à l'animatrice et qui renforce les acquis du groupe dans une ambiance d'émulation et d'échanges fructueux.

Notre asso., lors de l' A. G., accepte la proposition suggérée d'un don d'aide pour les Antilles d'un montant de 150 euros.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir une naissance en début d'année et une seconde pour cette fin d'année : Tout le bonheur pour ces nouveaux parents !

Nous avons inscrit deux nouvelles adhérentes lors de notre A.G. qui s'est terminée par une Auberge Espagnole bien fournie.

La reprise s'est faite le mercredi 4 octobre pour le groupe du soir et le jeudi 5 octobre pour le groupe d'après-midi.

Une "Bonne Saison" à toutes avec pleins de projets.

La présidente, Yvette Cérère et l'animatrice Marie Terles

ADMR La Maison des Pitchons

Les Vacances de Toussaint sont là, au programme cette année, pour la première semaine "Les 5 sens" du 23/10 au 27/10 et pour la seconde semaine "Halloween" du 30/10 au 03/11.

Seront proposés: des activités manuelles, des jeux, une sortie cinéma, et une veillée le lundi 30 octobre, les enfants viendront frapper à vos portes.....surtout "n'ayez pas peur et soyez généreux sinon ils vous jetteront un mauvais sort".

Pour la prochaine période, après les vacances de Toussaint, les enfants du centre de loisirs vont préparer tout un tas de décorations de Noël en vu de notre participation au "Marché de Noël de Dunes" le samedi 16 décembre. Nous comptons sur vous.

Petit rappel : pour les vacances de Noël, le centre sera fermé du vendredi 22/12 au soir jusqu'au 01 janvier 2018. Il rouvrira donc le 02 janvier 2018.

L'équipe du centre de loisirs.



Association paroissiale

Au sein de la paroisse de St Pierre et St Paul en Brulhois, l'église de Caudecoste a un besoin **URGENT** de bénévoles, appelés « Relais d'Eglise » pour assurer l'ouverture, le fleurissement et les petits travaux de ménage afin d'accueillir de façon correcte le public lors des différentes cérémonies religieuses : messes, baptêmes, mariages, obsèques, etc.

Ceci est un appel urgent afin d'assurer dans l'avenir la pérennité de l'ouverture de ce lieu de culte à Caudecoste.

Si vous êtes intéressés, merci de vous adresser à M. Pierre PASQUIER délégué pastoral au 06 88 38 25 21, ou à la maison paroissiale à Layrac au 05 53 87 01 06.

Tennis Club

La saison 2018 a démarré. L'Assemblée Générale s'est tenue le samedi 30 septembre dans le club house. Les projets 2018 sont nombreux : Tournois de jeunes, Smashies, TMC Hommes et TMC Dames, Engagements des équipes : 2 équipes jeunes et 2 équipes Adultes pour les rencontres départementales et 2 équipes Adultes pour les rencontres régionales, Tournoi de Beach tennis, Tournoi interne pendant les vacances de Noël, Raquettes FFT ... L'école de tennis fonctionne depuis le 19 septembre pour les jeunes à partir de 5 ans ; renseignements au 06 99 54 42 07.

Tarifs pour la saison 2018 : Jeune : 30 € , Adulte:35 €
A tous ceux qui veulent essayer de taper dans la balle, venez nous rejoindre

Les mercredis à partir de 14 h pour les plus jeunes, A partir de 16 h pour les dames, A partir de 18 h pour les hommes. Bonne reprise à tous et bon tennis



*Les vainqueurs et finalistes
du tournoi interne 2017*

Pour le bureau, Danielle Delpech

Les prochaines manifestations

10 novembre : loto de l'association Les petites mains au foyer Beaujardin à 21h.

18 novembre : repas organisé par l'école de rugby, ouvert à tous, réservation au 06 24 98 20 43.

23 novembre : exposition à la galerie des Consuls « Méli-mélo de jouets »

13 janvier 2018 : vœux à la population au foyer Beaujardin

ETAT CIVIL

1^{ème} semestre 2017

Naissance : HERNANDEZ Héloïse, Rosie, Lina, le 28 juillet, 6 lotissement Beaujardin 1
DUMORTIER Enzo, le 3 août, rue de Hôpital
SAKHO Kayliah, le 15 août, rue Marcelin Serret
TORTUL Elia, le 16 août, 5, rue Gilbert Sartolou - Domaine de Martinet
SENCE Guillaume, Hubert, Txomin, le 12 octobre, Place Raoul Rogale
BURGALASSE Marceau, le 17 octobre, « Castelnau »

Mariage : MISSUD Paul & DABOS Christelle, le 29 juillet
MÉTIVIER Nicolas & LAGARDE Martine, le 12 août

Décès : DUFFOUR Marcelle veuve ANDRIEU, le 5 juillet, route de Miradoux
ROGALE Paul, le 20 juillet, 31 lotissement Beaujardin 1
GIRAUDO Nicole épouse BERTHELOT, le 26 juillet, « Au Verdier »
MARTIN Claude, le 18 août, « Muret »
VAN KAAM Marie Noëlle épouse MISSIO, le 3 octobre, rue du 19 mars 1962
THIREAU Bernadette épouse COMMUNIÉ, le 9 octobre, résidence Chantecaille

La commune s'associe à la joie des parents, félicite les jeunes mariés et partage la tristesse des familles dans la peine.

**Le prochain bulletin paraîtra la semaine du 19 FEVRIER 2018.
Date limite de réception des articles à publier : 31 JANVIER 2018.**